

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de CLÉRAC
se réunira en session ordinaire
à la MAIRIE

le DIMANCHE 22 mars 2026
à 18 heures 00

Ordre du jour : ELECTION DU MAIRE ET ADJOINTS

Ordre du jour :

1. Election du Maire,
2. Fixation du nombre d'adjoint,
3. Election des adjoints,
4. Charte des élus locaux,
5. Questions diverses

Affiché le 16/03/2026

Le Maire,
Michel QUOD

